

## La voie Pro : CAPa/CAP - BPA CS - Titre Pro

### Finalités

- Se former à des emplois d'ouvriers qualifiés des secteurs professionnels concernés par l'enseignement agricole ;
- Obtenir un premier niveau de certification, se spécialiser professionnellement, poursuivre des études ;
- Réussir son insertion professionnelle dans les filières de la production, des activités hippiques, de l'agroalimentaire, de l'aménagement, du paysage, du conseil vente et des services

### Conditions d'accès

Ces formations peuvent se dérouler **par la voie de l'apprentissage** et l'entrée dans le contrat se fait à partir de 16 ans et jusqu'à 29 ans révolus. (sous conditions)

En CAPa et BPA, les jeunes âgés d'au moins 15 ans et sortant de 3ème peuvent débuter un contrat. L'entrée en CS se fait obligatoirement après l'obtention d'un diplôme de niveau 3.

En **formation scolaire**, seul le CAP agricole se prépare après une classe de 3ème ou sous conditions après une rupture de scolarité. Orientation dans le cadre du dispositif académique Affelnet Post 3ème.

A noter que ces formations peuvent également se préparer sous **statut de stagiaire de la formation professionnelle** ou en **contrat de professionnalisation** (se renseigner auprès des organismes de formation)

### Organisation de la formation

**La durée des parcours en apprentissage ou de professionnalisation** est modulable selon la formation :

contrôle en cours de formation pour l'attribution d'une partie du diplôme ou validation par capitalisation d'unités de certification sur 5 ans maximum.

Formation sur 2 années **en voie scolaire** :

contrôle en cours de formation pour l'attribution d'une partie du diplôme et épreuves en examen terminal.

### Alternance, stages et mobilité

**En apprentissage ou contrat de professionnalisation**, le temps annuel de formation alterne les périodes en entreprise et au sein de l'organisme de formation.

En **CAPa/CAP**, il y a en moyenne 12 semaines en centre de formation par année de contrat.

Pour les **BPA / CS / Titre Pro**, cela peut varier selon les organisations pédagogiques, les calendriers d'alternance et le positionnement à l'entrée en formation.

**En scolaire** en CAPa/CAP, il y a 12 semaines de stages en entreprise sur le cycle des 2 années de formation, dont 1 semaine de stage collectif.

# LE RÉSEAU DES ÉTABLISSEMENTS PUBLICS DE LA NOUVELLE-AQUITAINE



## Légende

- Lycées
- Centre de Formation Professionnelle et de Promotion Agricole (CFPPA)
- Centre de Formation d'Apprentis (CFA)
- CFA et CFPPA
- Établissements rattachés



RÉGION  
Nouvelle-  
Aquitaine

# LA VOIE PROFESSIONNELLE :

## BPA - CS -TITRE PRO - CAPA/CAP

### Sites de formation en Nouvelle-Aquitaine

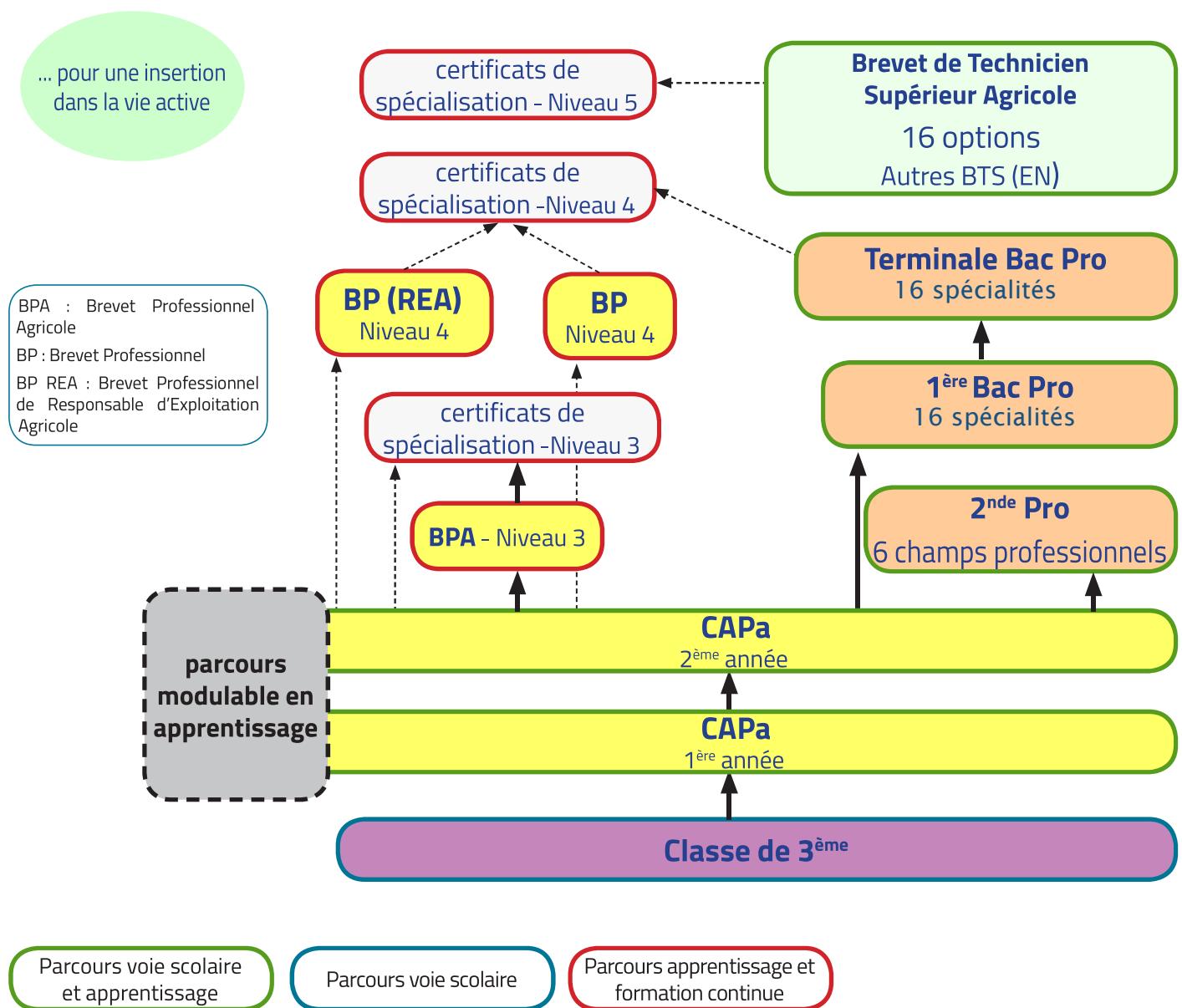
Secteurs Professionnels	Spécialités de formation	Type	Sites de formation scolaire	Sites de formation apprentissage
Productions Agricoles	Métiers de l'Agriculture (MA) : Productions animales (bovins, ovins, caprins, équins, porcins, volailles)	CAPA	Bressuire, Magnac-Laval, Limoges, Saint Yrieix la Perche	Angoulême, Saintes, Tulle-Naves, Ahun, La Réole, Périgueux/Coulounieix-Chamiers, Dax-Oeyreluy, Ste Livrade/Lot, Hasparren, Melle, Bressuire, Montmorillon, Venours, Saint Yrieix la Perche, Limoges, Magnac-Laval
	Métiers de l'agriculture – support canin-félin	CAPA		Sabres
	Métiers de l'Agriculture (MA) - Horticulture	CAPA	Le Haillan	Brive-Voutezac, Pugnac, Dax-Oeyreluy, Ste Livrade/Lot, Niort
	Métiers de l'Agriculture (MA) - Grandes Cultures	CAPA		Angoulême, Saintes, Périgueux/Coulounieix-Chamiers, La Réole, Dax-Oeyreluy, Ste Livrade/Lot, Montmorillon, Venours
	Métiers de l'Agriculture (MA) - Arboriculture	CAPA		Ste Livrade/Lot, Saint Yrieix la Perche
	Métiers de l'Agriculture (MA) - Viticulture	CAPA		Angoulême, Jonzac, Bergerac-Monbazillac, Pugnac, Libourne-Montagne, La Réole
	Maritime de conchyliculture	CAP		Le Teich
	Ouvrier d'élevage de ruminants et de cultures fourragères	BPA		Tulle-Naves, Ahun, Villeréal, Montmorillon
Equipement , conduite d'engins	Mécanicien réparateur de matériels agricoles	Titre Pro		Bazas
	Conducteur d'engins : travaux publics et carrières	CAP		Venours
	Conduite d'Engins de Chantiers Urbains(CECU)	Titre Pro		Venours
	Conducteur d'engins forestiers	BPA		Meymac
Aménagement de l'espace et protection de l'environnement	Jardinier paysagiste	CAPA	Le Haillan, Niort	Angoulême, Saintes, Brive-Voutezac, Ahun, Bergerac-Monbazillac, Blanquefort, La Réole, Libourne-Montagne, Pugnac, Le Teich, Bazas, Dax-Oeyreluy, Nérac, Hasparren, Oloron Ste Marie, Thuré, Niort, Limoges
	Ouvrier Spécialisé en Paysage	BPA		Brive-Voutezac, Thuré, Limoges
	Jardinier de golf et entretien de sols sportifs engazonnés	CS		Brive-Voutezac
	Travaux forestiers	CAPA		Neuvic, Sabres
	Bûcheron	BPA		Meymac
Services	Services aux personnes et vente en espace rural (SAPVER)	CAPA	Thuré, Tonneins, Bergerac-Monbazillac, Tulle-Naves, Ahun	Ahun, Périgueux/Coulounieix-Chamiers, Le Teich, Hasparren
	Assistant(e) de vie dépendance	Titre Pro		Ahun
	Accompagnant Educatif Petite Enfance	CAP		Le Teich, Naves
	Accompagnant Educatif et Social	DE(diplôme d'Etat)		Tulle-Naves, Ahun
Activités Hippiques	Maréchal-ferrant	CAPA	Limoges	Limoges
	Palefrenier soigneur	CAPA		Tulle-Naves, Blanquefort, Villeréal
	Animateur d'équitation	Titre Pro		Tulle-Naves, Villeréal, Limoges
Transformation Fabrication Restauration	Opérateur en industries agroalimentaires	CAPA		Surgères, Bressuire
	Chocolatier confiseur	CAP	Surgères	
	Glacier fabricant	CAP		Surgères
	Cuisinier de desserts en restaurant	CS		Poitiers
Autres spécialités	Restauration collective	CS		Ahun, Poitiers
	Fleuriste	CAP		Brive-Voutezac
	Tonnellerie	CAP		Blanquefort
	Maçon en voierie et réseaux divers	Titre Pro		Venours
	Canalisateur	Titre Pro		Venours

# LA VOIE PROFESSIONNELLE : BPA - CS -Titre Pro - CAPa/CAP

## Le dispositif de l'apprentissage :

- L'apprenti est salarié d'une entreprise ou d'une collectivité du secteur d'activité concerné avec laquelle a été signé un contrat d'apprentissage ;
- l'apprenti perçoit une rémunération correspondant à un pourcentage du Smic qui évolue selon son âge et l'évolution dans le contrat en 1<sup>ère</sup>, 2<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> année ;
- l'apprenti bénéficie d'une couverture sociale ;
- l'apprenti reçoit une carte Nationale d'Apprenti lui permettant de bénéficier de réductions ou d'autres avantages.

## Des poursuites de formation....



Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt Nouvelle-Aquitaine  
Le Pastel - 22, rue des Pénitents Blancs -CS 13916 - 87039 Limoges Cedex 1 - Tél : 05 55 12 90 00  
Site de Bordeaux - 51, rue Kiéser, CS 31387 - 33077 Bordeaux Cedex - Tél : 05 56 00 42 00  
Site de Poitiers - 15, rue Arthur Ranc, CS 40537 - 86020 Poitiers Cedex - Tél : 05 49 03 11 00